



Pôle de
académique | **Namur**

**RAPPORT D'ACTIVITES
DU POLE ACADEMIQUE DE NAMUR
ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023**

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| TABLE DES MATIERES..... | 1 |
| ACTIVITES MISES EN PLACE EN ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023 | 2 |
| 1. Promotion de la réussite | 3 |
| Transition secondaire-supérieur..... | 3 |
| Formation, accompagnement et support pédagogique des enseignants..... | 5 |
| 2. Mobilité internationale | 9 |
| Promotion de la mobilité IN et OUT | 9 |
| Développement de partenariats..... | 10 |
| 3. Information et orientation | 10 |
| Information sur les formations des membres du pôle..... | 11 |
| Information sur les études et orientation | 11 |
| Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA (Accompagnement au Développement de ton Avenir) | 13 |
| 4. Enseignement supérieur inclusif..... | 15 |
| Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs | 15 |
| 5. Entrepreneuriat étudiant | 15 |
| Sensibilisation et accompagnement..... | 15 |
| Incubateur étudiant LinKube | 15 |
| 6. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel | 16 |
| Soutien psychologique aux étudiants | 16 |
| Partage d'infrastructures et services aux établissements | 16 |
| Étude de nouveaux projets..... | 16 |
| 7. Collaborations ente les membres du pôle | 16 |
| COMMUNICATION..... | 17 |
| 1. Stratégie de communicatio | 17 |
| 2.2 Supports de communication..... | 17 |
| 2.4 Animation des réseaux sociaux | 18 |
| GOVERNANCE | 21 |
| 1. Assemblée générale | 21 |
| 2. Conseil d'administration | 21 |
| 3. Commissions et groupes de travail | 21 |
| 4. Équipe de l'ASBL..... | 24 |

Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2022-2023, pour chaque domaine d'activités, en regard du plan d'actions établi par le Conseil d'administration du pôle.

1. Promotion de la réussite

Transition secondaire-supérieur

Le plan d'action du pôle relatif à la transition secondaire-supérieur s'articule autour de trois dispositifs : le projet Coup de pouce, le dispositif MAP (Mise au Point) et la page web relative à la (ré)orientation.

1.1.1. Coup de pouce

Compétences transversales et méthodologiques

En année académique 2022-2023, le groupe de travail « Compétences transversales et méthode de travail » a poursuivi la création des contenus visant à réaliser un outil à destination des enseignants du secondaire et du supérieur. Cet outil vise à expliciter les 22 compétences transversales et méthodologiques, indispensables au cours de la transition secondaire-supérieure, reprises dans la liste établie par ce groupe. Outre l'explicitation des compétences en termes de composantes et d'actions, des exemples d'applications de celles-ci au sein de différentes disciplines seront proposés.

Au cours de cette année, le descriptif en termes de composantes et d'actions précises des 5 compétences restantes a été rédigée. Une réflexion a également été menée pour sélectionner les exemples d'applications les plus pertinents pour chaque compétence et la rédaction de ces exemples a débuté en juin 2023. L'avancement actuel de la rédaction des contenus, les liens à effectuer entre les compétences de l'outil nous laisse penser que l'outil complet devrait être finalisé dans le courant de l'année 2023-2024.

Coup de pouce pour l'orientation

Le groupe de travail « Coup de pouce pour l'orientation » a pour objectif de soutenir les enseignants du secondaire dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide à l'orientation dans leurs écoles.

En septembre 2022, une matinée a été organisée afin de sensibiliser les enseignants du 3^{ème} degré à l'importance d'accompagner les jeunes dans leur processus d'orientation, de leur présenter l'outil « Coup de pouce pour l'orientation » et de leur faire découvrir au sein d'ateliers. Cet événement était également une occasion de créer un cadre d'échanges et de développer les collaborations entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Des ateliers de découverte de l'outil ont également été organisés lors de deux événements au premier quadrimestre :

- Le rendez-vous pédagogique des acteurs de la formation *Inspiralia* organisé par Formaform et Form@Nam le 17/11/2023 a permis de présenter l'outil à 57 personnes lors de trois ateliers ;
- La journée « S'orienter vers le supérieur : regards croisés des étudiants et des enseignants sur le rôle de l'école » organisée par l'IRDENa (UNamur) le 22/11/2023 a permis de faire découvrir l'outil à 32 personnes lors de deux ateliers.

A la fin du premier quadrimestre, une communication ciblée vers les directeurs d'établissements d'enseignement secondaire a été envoyée afin de leur proposer la mise en place d'ateliers sur mesure au sein de leurs établissements en vue de former leurs enseignants à l'utilisation de l'outil « Coup de pouce pour l'orientation ».

À la suite de cette proposition, une école a souhaité organiser une séance en son sein en avril 2023. L'outil y a été présenté et les huit enseignants présents ont été mis en réflexion par rapport à la planification des activités d'aide à l'orientation au cours du troisième degré.

En vue de répondre à l'appel à candidatures lancé par Formaform pour remporter un *Forma d'Or*, le Pôle académique de Namur a réalisé une vidéo présentant l'outil « Coup de pouce pour l'orientation ». Cette vidéo a été largement partagée sur les réseaux sociaux et par mail. Indépendamment de la participation à ce concours, la vidéo sera réutilisée ultérieurement comme support de communication pour promouvoir l'outil. Le 31 août 2023, le pôle académique de Namur a remporté le *Forma d'Or* dans la catégorie « Le projet qui intègre une pratique d'orientation innovante ».

A la suite des deux premières évaluations de l'outil et du retour des participants à la matinée de septembre 2022, le groupe de travail a créé trois nouvelles fiches-outils pour répondre à la demande et couvrir encore davantage les différentes étapes du processus d'orientation :

- Aide à la décision
- Exploration de ses valeurs
- Exploration des différents types de formations accessibles sur base du CESS

Ces fiches-outils seront mise en ligne au début de l'année 2023-2024 et une communication renforcée quant à leur existence sera réfléchi.

1.1.2. Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1^{er} quadrimestre

Le dispositif MAP a été mis en œuvre pour la 4^e fois en 2022-2023. Il a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa réflexion sur les stratégies possibles à mettre en place face aux questionnements, doutes, difficultés qu'il rencontre en matière d'orientation durant le 1^{er} quadrimestre, une des stratégies possibles à cette période de l'année (pour les étudiants de bloc 1) étant la réorientation au 15 février.

Le dispositif concerne tout étudiant en questionnement sur son orientation :

- qu'il envisage de se réorienter (éventuellement au 15 février) ou qu'il souhaite vérifier que son orientation actuelle lui convient bien,
- qu'il ait ou non arrêté de suivre les cours de la formation dans laquelle il est inscrit,
- quelle que soit l'année d'études dans laquelle il est inscrit.

Pour cette 4^e édition, 12 étudiants provenant d'établissements d'enseignement supérieur (majoritairement situés dans le pôle de Namur) se sont inscrits et ont participé au dispositif. Un maximum de 16 étudiants avait été établi pour assurer le bon fonctionnement et la bonne dynamique de groupe, dans le cadre de ce projet pilote.

Cette 4^e édition a tenu compte des évaluations des précédentes éditions, et a en particulier mis en œuvre les trois pistes d'amélioration dégagées à l'issue de l'édition précédente :

- informer plus tôt sur certaines deadlines en matière de réorientation ;
- mieux guider les échanges en groupe ;
- rassurer à plusieurs reprises les étudiants concernant les difficultés inhérentes au processus de construction de projets et les encourager à solliciter la ressource que constitue le suivi individuel après le terme des ateliers.

Huit ateliers (7 obligatoires + 1 facultatif) ont été organisés à raison de deux soirs par semaine du 29 novembre au 22 décembre 2022. Ils ont permis d'aborder : les différentes possibilités pour mettre à profit le reste de l'année académique en cas de questionnement sur son orientation ; l'information sur la réorientation au 15 février ; l'exploration des formations et des métiers et l'exploration de soi (intérêts, qualités, valeurs, compétences). Un suivi en entretiens individuels a permis d'accompagner chaque étudiant en parallèle de ces

ateliers, ainsi qu'éventuellement durant le 2^{ème} quadrimestre, en fonction des besoins propres à chaque étudiant. Ce suivi a permis de faire le point sur soi et sur les formations et métiers envisagés et de soutenir l'étudiant dans ses démarches (rencontrer des professionnels, faire des stages d'observation, aller suivre des cours ouverts, etc.).

Au second quadrimestre, en plus d'assurer ce suivi individuel, les dixièmes engagés pour le projet MAP ont permis la réalisation de l'évaluation du dispositif, ainsi que la prise en charge d'étudiants en entretiens individuels (dans et en dehors du dispositif ReBOND – cf. points 1.3.1. et 1.3.3. ci-dessous).

1.1.3. Page web relative à la (ré)orientation

Le carnet et la page web relative à la (ré)orientation (<http://reorientation-infosetliensutiles.poledenamur-outils.be/>) s'adressent à tous les étudiants du PAN. Ils visent à donner des éléments de réponses aux questions que se pose un étudiant en questionnement quant à son orientation. Pour ce faire, ces deux outils centralisent en un seul endroit les principales informations régulièrement mises à jour concernant la (ré)orientation et renvoient ceux qui souhaitent approfondir ces premières informations vers des sources d'information précises existantes qui ont été validées. Ils se veulent ainsi complémentaires des outils déjà existants. Le contenu de la page web correspond essentiellement au contenu du carnet d'informations, mais son caractère plus dynamique facilite la navigation entre les différents aspects qu'elle aborde et le renvoi vers des sources d'informations existantes (sites internet, etc.). Quant au carnet d'informations, il a l'atout de fournir une meilleure vue d'ensemble des différentes possibilités qui s'offrent à l'étudiant. Ces deux outils s'adressent aux étudiants, mais peuvent être également précieux pour tout conseiller en orientation ou de 1^{ère} ligne d'un établissement du pôle.

Sur base de l'évaluation de ces deux outils menée en 21-22 auprès des conseillers en orientation et de 1^{ère} ligne des établissements du pôle, ainsi que sur base d'un travail de repérage des éléments à mettre à jour, le carnet d'informations et la page web ont été actualisés. Au 1^{er} quadrimestre, les conseillers des établissements du pôle ont reçu quelques exemplaires de la version mise à jour du carnet d'informations. A différents moments-clés de l'année académique, ces conseillers mais également les étudiants ont été (ré)informés de l'existence de la page web.

Formation, accompagnement et support pédagogique des enseignants

Dans le cadre de sa mission de conseil, de formation et d'encadrement des enseignants, le CDES met en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite. En 2022-2023, deux actions concrètes ont été mises en place pour accomplir cette mission.

1.1.4. Communauté de pratiques

A la suite de la journée pédagogique du 19 mai 2022, une communauté de pratiques relative au développement des soft skills des étudiants s'est constituée en collaboration avec Form@Nam. Le groupe d'enseignants issus de différents établissements du pôle académique de Namur et de partenaires de Form@Nam s'est réuni à six reprises avec les objectifs suivants :

- En apprendre davantage sur le développement des soft skills dans l'enseignement supérieur et la formation continue grâce à des partages de pratiques ;
- Réfléchir ensemble à la manière de travailler et d'évaluer les soft skills des apprenants ;
- Découvrir de nouveaux outils.

1.1.5. Journée pédagogique 2023

La troisième journée pédagogique du Pôle de Namur a été organisée le 25 mai 2023 en présentiel à Gembloux Agro Bio-Tech. Elle avait pour thématique « En route vers plus de culture collaborative dans l'enseignement supérieur ». Cette journée avait pour objectifs de :

- mettre en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite
- conseiller, former et encadrer les enseignants et conseillers pédagogiques du pôle désireux d'innover dans leurs cours en vue de favoriser la réussite des étudiants.

Pour cette deuxième édition, 96 des 118 enseignants inscrits ont participé à la journée. Les participants étaient issus de 13 des 14 établissements du Pôle.

L'organisation de la journée avait été confiée à un groupe de travail issu du CDES coordonné par la conseillère en didactique du Pôle et composé de 5 membres issus d'établissements différents (GxABT-ULiège, HEAJ, HEPN, IPFS et UNamur) représentant trois types d'institutions d'enseignement supérieur : université, haute école et promotion sociale.

Au cours de cette journée, une conférence participative pour introduire la journée, des partages de pratiques sous forme de pioche à la collaboration (GxABT : 1, HEAJ : 3, HENALLUX : 2, IMEP : 1, IPFS : 1 et UNamur : 5) ainsi que cinq ateliers expérientiels ont été organisés.

La journée a été évaluée sur base d'une enquête de satisfaction en ligne envoyée aux 118 personnes inscrites.

1.1.6. Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements

Chaque établissement du pôle organise des activités pédagogiques à destination des enseignants : journées, séminaires, workshops, midis pédagogiques, ... Certaines de ces activités sont ouvertes aux enseignants des autres établissements du pôle. Celles-ci sont renseignées sur une page web du site du PAN. Tout au long de l'année académique, les membres du CDES communiquent les informations relatives aux activités pédagogiques de leur établissement à la conseillère en didactique du pôle afin de mettre à jour la page web et d'informer au mieux sur ces activités.

1.1.7. Formation ReBOND

La formation ReBOND propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation au second quadrimestre de l'année académique. Ce programme leur permet de mettre à profit le temps restant jusqu'au démarrage de l'année académique suivante pour construire de nouveaux projets de formation et/ou professionnels, les valider en explorant activement la réalité des études et des métiers et développer les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Au 1^{er} quadrimestre, le dispositif a été revu sur base des évaluations et de l'expérience des sessions organisées l'année précédente. En particulier, l'activité permettant aux étudiants d'identifier leurs compétences a été totalement repensée et a débouché sur la création d'un jeu. Les premiers tests de ce jeu dans le cadre de ReBOND mais également de MAP ont permis d'identifier les aspects à améliorer en 23-24.

Au 2^{ème} quadrimestre, comme les années précédentes, deux sessions ReBOND ont été organisées. La session de mars a accueilli 34 étudiants (1 étudiant de GxABT, 4 étudiants de la HEAJ, 10 étudiants de l'HENALLUX, 4 étudiants de la HEPN, 14 étudiants de l'UNamur, 1 étudiant d'un établissement extérieur au pôle). La session d'avril a quant à elle accueilli 18 étudiants (1 étudiant de GxABT, 1 étudiant de la HEAJ, 9 étudiants de l'HENALLUX, 2 étudiants de la HEPN, 4 étudiants de l'UNamur, 1 étudiant d'un établissement extérieur au pôle).

Ces nombres d'inscrits sont inférieurs à ceux observés globalement sur les années précédentes. Des retours émanant d'autres pôles indiquent que le même constat y a été fait pour des dispositifs similaires à ReBOND. Les hypothèses suivantes ont été évoquées comme pistes d'explication :

- les nouvelles règles de réussite liées à la réforme du décret Paysage rendraient les étudiants plus frileux à changer d'orientation ;
- un constat est fait cette année selon lequel une part des étudiants en réorientation veulent des réponses rapides à leurs questions, ce qui est en contradiction avec un dispositif tel que ReBOND qui s'étale sur plusieurs semaines ;
- l'absence d'une conseillère ReBOND prenant en charge depuis plusieurs années la communication sur ReBOND auprès des étudiants de deux établissements du pôle pourrait avoir impacté, malgré son remplacement, la qualité de cette communication ; en particulier, dans un de ces deux établissements, elle endossait plusieurs fonctions qui lui procuraient un contact privilégié avec les étudiants.

En matière de persévérance jusqu'au terme du dispositif, 88% des étudiants inscrits à la session de mars ont présenté leur jury de fin de formation (en 2022, ce taux était de 84% et en 2021 de 83%). Au niveau de la session d'avril, ils sont 89% à avoir persévéré jusqu'au bout du dispositif (en 2022, ce taux était de 90% et en 2021 de 85%).

Chaque session ReBOND a été évaluée par les participants. Sur cette base, ainsi que sur base des retours des intervenants, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2023-2024.

Le 10 mars 2023, le dispositif ReBOND et en particulier sa méthodologie d'évaluation ont été présentés dans le cadre de la journée de réflexion « L'évaluation au service de l'accompagnement à la réussite » organisée par l'ARES.

1.1.8. Rendez-vous de la (ré)orientation

Les Rendez-vous de la (ré)orientation sont le fruit d'une collaboration entre le PAN et la Cité des métiers de Namur. Organisées au second quadrimestre, ces séances d'information visent à permettre aux étudiants en réflexion sur leur orientation de découvrir les principaux types de formation, différents types de métiers, ainsi que des outils permettant de rechercher de l'information par soi-même.

Ces séances d'information sont organisées depuis plusieurs années dans le cadre de la formation ReBOND. Depuis 2017, elles sont ouvertes à tous les étudiants du pôle en questionnement quant à leur orientation, ainsi qu'aux membres du personnel des établissements du pôle, intervenant en 1^{ère} ligne en matière de (ré)orientation. Une capsule vidéo a été créée cette année pour renforcer et diversifier la communication sur ces Rendez-vous auprès des étudiants du pôle.

Ces Rendez-vous de la (ré)orientation sont organisés à deux reprises, dans la mesure où ils font partie intégrante du programme de chaque session ReBOND. Cette année académique, la première session s'est déroulée du 6 au 24 mars, la seconde du 17 avril au 4 mai. Le programme comporte sept séances d'information :

- 1) l'université, la haute école et l'enseignement supérieur des arts
- 2) la promotion sociale
- 3) l'IFAPME
- 4) les formations en secondaire
- 5) les métiers en uniformes
- 6) les métiers en pénurie et d'avenir
- 7) les outils pour s'informer

Ces sept Rendez-vous de la (ré)orientation faisant partie de leur programme de formation, les 52 étudiants des deux sessions de la formation ReBOND 2023 y ont participé. Un conseiller de 1^{ère} ligne d'un établissement du Pôle a également assisté à plusieurs Rendez-vous. Chacune des sept séances d'information a été évaluée par les participants. Sur cette base, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2023-2024.

1.1.9. Entretiens individuels

L'offre d'entretiens individuels à destination des étudiants en questionnement sur leur orientation est assurée par différents conseillers : les conseillers de 1^{ère} ligne des établissements du pôle, les conseillers en orientation des services assurant des missions d'information et d'orientation au sein ou en dehors de ces établissements, les conseillers ReBOND et la conseillère MAP. Ce point analyse uniquement les entretiens réalisés par les conseillers ReBOND et la conseillère MAP.

Lors des entretiens, ces conseillers ont à gérer une diversité de publics et de besoins en matière de (ré)orientation. Pour certains étudiants, il s'agit de faire le point pour parfois aboutir rapidement à un nouveau choix. Pour d'autres, il s'agit de rester dans leurs études tout en continuant à réfléchir à leur orientation et en participant éventuellement aux Rendez-vous de la (ré)orientation. Pour d'autres enfin, il s'agit d'envisager le dispositif MAP ou la formation ReBOND. Dans chacun de ces trois cas de figure, le travail réalisé en entretien permet de bien cerner les besoins de l'étudiant et de discuter avec lui de différentes pistes pouvant y répondre. Pour les étudiants pour qui MAP ou ReBOND ne représentent pas des pistes pertinentes, un accompagnement individuel doit souvent être mis en place.

Le tableau ci-dessous fournit les chiffres relatifs à ces entretiens réalisés par les conseillers ReBOND¹ et MAP en 2022-2023, et ce, en fonction de l'établissement et de l'année dans lesquels sont inscrits les étudiants. En gras, apparaissent les étudiants reçus en entretien qui ont finalement rejoint MAP ou ReBOND. Si l'on ne tient pas compte de ces étudiants (puisque ces chiffres ont été abordés aux points 1.1.2. et 1.3.1. ci-dessus), ce sont au total 131 étudiants (en gras dans le tableau ci-dessous) qui ont été reçus, ne se sont pas inscrits à MAP ni à ReBOND pour diverses raisons, mais dont la demande a néanmoins été prise en charge dans le cadre d'entretiens individuels menés par les conseillers ReBOND et MAP. Selon les cas, la prise en charge peut avoir été réalisée en un seul entretien ou peut avoir impliqué un suivi sur minimum 2-3 entretiens. Le nombre de demandes traitées en entretiens individuels en 2022-2023 (131) est ainsi du même ordre que celui observé en 2021-2022 (136). Ces derniers chiffres sont par contre en augmentation par rapport à ceux des années précédentes (106 en 2020-2021; 102 en 2018-2019 et en 2017-2018).

Ces chiffres mettent en évidence que l'accueil individualisé de la demande des étudiants continue à occuper une place prépondérante en termes de nombre d'étudiants accompagnés. Cette offre d'accompagnement individuel est assurée en bonne partie sur place, dans les établissements membres du Pôle, afin de répondre à la demande de l'étudiant directement là où il se trouve. Elle s'appuie notamment sur une expertise qui s'est développée sur les 20 dernières années par l'équipe des conseillers ReBOND.

¹ Certains des conseillers ReBOND ont plusieurs casquettes au sein de leur établissement (ex : conseiller ReBOND et conseiller du Service d'Aide à la Réussite) et ce sont ces différentes casquettes qui les amènent à réaliser ces entretiens. Les chiffres présentés dans le tableau correspondent à l'ensemble des étudiants reçus en entretien suite à un questionnement sur leur orientation, quelle que soit la casquette qu'a a priori le conseiller au moment de l'entretien. En effet, les conseillers ReBOND considèrent que l'expérience et l'expertise développées dans le cadre de la formation ReBOND sont pour beaucoup dans leur capacité à gérer ce type d'entretiens au sein de leur SAR.

| | HE AJ | Henallu x | HEP N | GxA BT- ULg | UNam ur | EAF C | IT N | Extérie urs au Pôle | TOTAL /anné e | TOTAL /servi ce |
|------------------------|-----------|--------------|----------|-------------------|------------|----------|----------|---------------------------|---------------------|-----------------------|
| B1 | 1 | | 1 | 1 | 4 | | | 2 | 9 | 12 |
| B2 | 1 | 1 | | | | | | | 2 | |
| M 1 | 1 | | | | | | | | 1 | |
| B1 | 3 | 16 | 6 | 2 | 18 | | | 3 | | 52 |
| B2 | 2 | 1 | | | | | | | | |
| B3 | | 1 | | | | | | | | |
| B1 <u>11</u> | 27 | 24 | 4 | 1 | 38 | 2 | 1 | 5 | 102 | 131 |
| B2 | 14 | 4 | 1 | | 4 | | | | 23 | |
| B3 | | 2 | 1 | | 2 | | | | 5 | |
| M 1 | | | | | 1 | | | | 1 | |

[11](#) ou 1ère année pour les cursus non organisés en Blocs

1.1.10. Information des conseillers en orientation et de 1ère ligne

Le programme de ces différentes activités a été transmis en début de chaque quadrimestre aux conseillers en orientation et de 1^{ère} ligne des établissements du PAN.

2. Mobilité internationale

Promotion de la mobilité IN et OUT

2.1.1. Programme « Integration weeks »

Le programme d'intégration des étudiants en mobilité IN a été organisé du 29 août au 09 septembre 2022. Il avait pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leurs établissements d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relation avec les étudiants belges. Le programme propose des cours de français langue étrangère (et des cours d'anglais pour les étudiants francophones) et des activités culturelles et de rencontre. Pour cette 8^e édition, le programme a accueilli 78 étudiants incoming : 6 étudiants de la HEAJ, 15 étudiants de l'HENALLUX, 0 étudiant de la HEPN, 6 étudiants de l'ULiège-GxABT et 49 étudiants de l'UNamur et 2 étudiants de l'IMEP.

L'évaluation du programme n'a pas pu être réalisée cette année : 30 étudiants ont répondu au questionnaire d'évaluation envoyé mi-septembre. L'évaluation des 30 répondants indique cependant un taux de satisfaction global bon voire très bon.

2.1.2. Programme « Integration days »

Cette année, le programme Integration days a été organisé en deux journées, les 30 janvier et 31 janvier 2023. Il avait pour objectif d'accueillir les étudiants étrangers inscrits au 2e quadrimestre dans un établissement membre du PAN et de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise grâce à des activités de découverte de Namur et de sa région. Au total, 48 étudiants incoming ont participé au programme : 4 étudiants de GxABT-ULiège, 15 étudiants de la HEAJ, 3 étudiants de l'HENALLUX, 0 étudiant de la HEPN, 1 étudiant de l'IMEP et 25 étudiants de l'UNamur. Parmi eux, 39 ont participé à la première journée, 46 à la seconde. Le programme a fait l'objet d'une évaluation. 7 répondants uniquement. L'évaluation indique un taux de satisfaction bon.

2.1.3. Activités culturelles

Dans la continuité des deux programmes d'intégration, deux activités culturelles ont également été organisées au cours de l'année académique pour les étudiants IN : une visite de Bouillon le 15 octobre 2022 (63 inscrits) ; une visite de Bois-du-Luc le 22 avril 2023 (35 inscrits).

Octobre 22 : 1 étudiant de GxABT-ULiège, 3 étudiants de la HEAJ, 19 étudiants de l'HENALLUX, 2 étudiants de la HEPN, 0 étudiant de l'IMEP et 23 étudiants de l'UNamur.

Avril 23 : 2 étudiants de GxABT-ULiège, 5 étudiants de la HEAJ, 9 étudiants de l'HENALLUX, 0 étudiant de la HEPN, 1 étudiant de l'IMEP et 18 étudiants de l'UNamur.

Développement de partenariats

Il était prévu que la commission « mobilité internationale » poursuive le travail de collaboration, débuté en 2021, avec NEW, et les acteurs de la Communication et du Tourisme de la Ville de Namur : d'une part mettre en place des projets de collaboration avec ces acteurs afin de promouvoir la région namuroise auprès des étudiants incoming ; d'autre part identifier des destinations (pays, régions, villes) avec lesquels plusieurs établissements du PAN pourraient développer des partenariats.

3. Information et orientation

À la suite des rencontres au sein des établissements membres du Pôle académique de Namur, le listing des membres de la commission Orientation et Information a été mise à jour. La définition et le contenu de celle-ci ont été retravaillés durant l'année et ses membres se réuniront à partir de l'année académique prochaine.

Cette commission, qui est un espace de travail et de rencontre, a pour missions de :

- Rassembler les personnes en charge de l'orientation et de l'information au sein des 14 établissements du Pôle académique de Namur ;
- Accompagner le Pôle académique de Namur dans la définition de ses projets et de traiter des thématiques axées sur l'information aux études et l'orientation ;
- Réfléchir à l'articulation et à la complémentarité des actions du pôle et des établissements membres ;
- Développer des outils d'orientation et d'information, des actions et des ressources destinés aux futurs étudiants ;
- Favoriser le partage d'expériences et le transfert d'informations en lien avec les études et les outils développés par l'ARES.

Ces missions seront investies en fonction des priorités et du calendrier académique.

Information sur les formations des membres du pôle

Le listing des formations (bachelier et master) organisées par les membres du pôle, disponible sur le site web du pôle, a été mis à jour.

Information sur les études et orientation

3.1.1. Entretiens d'orientation individuels

Lors de ces entretiens (au sein des locaux du pôle académique de Namur ou par vidéo-conférence), le conseiller identifie les besoins des usagers pour établir avec eux un projet académique et/ou professionnel. Il répond également aux différentes questions relatives à l'enseignement supérieur et renvoie certaines demandes vers des services plus spécifiques et adéquats de la région.

Sur l'année académique 2022-2023, il y a eu 106 entretiens dont :

- 42 concernaient une demande d'informations sur les études supérieures dans un établissement du Pôle ;
- 29 concernaient une orientation vers l'enseignement supérieur (travail sur la connaissance de soi) ;
- 24 concernaient une réorientation académique (prise en charge en dehors de ReBOND) ;
- 8 concernaient une reprise d'études ;
- 3 concernaient l'insertion professionnelle d'étudiants inscrits dans un établissement du Pôle.

3.1.2. Actions collectives

Différentes séances d'informations et ateliers collectifs axés sur l'information et l'orientation ont été organisés et animés par le conseiller DIORES durant l'année académique 2022-2023 :

- ✓ **Atelier de sensibilisation aux tests d'orientation en ligne** : cet atelier vise à développer le sens critique des participants à l'égard des évaluations et tests d'orientation en ligne et de leur donner des pistes pour s'orienter de manière correcte et efficace. Sur l'année académique, il y a eu trois séances.
- ✓ **Ateliers collectifs sur la connaissance de soi** : deux versions de cet atelier ont été développées. L'une est à destination des jeunes entre 15 et 25 ans et a pour objectifs de les faire réfléchir sur leur personnalité, leurs valeurs, leurs intérêts professionnels et les différents types de formation. L'autre est à destination des adultes de plus de 25 ans voulant se réorienter. Elle leur permet de faire le point professionnellement, de mieux se connaître grâce à des outils réflexifs, d'échanger sur la reprise d'études et de recevoir des pistes pour élaborer leur projet. Durant l'année académique 2022-2023, la version en ligne et présentielle ont été organisées. Sur l'année académique, il y a eu quatre ateliers.
- ✓ **Atelier ESCAPE GAME sur l'enseignement supérieur** : cet atelier à destination d'élèves en fin du secondaire a pour objectif de présenter l'organisation de l'enseignement supérieur de manière interactive et ludique. Par différents défis proposés, les participants prennent connaissance et conscience des caractéristiques reliées à l'enseignement supérieur (notion de crédits, différences entre les types d'établissement, calendrier académique, etc.). Sur l'année académique, il y a eu deux séances.
- ✓ **Séances virtuelles d'informations sur les métiers en pénurie et les formations de l'enseignement supérieur qui y sont liées** : ces séances portent sur le métier d'enseignant et les soins infirmiers. Ils sont préparés, organisés et animés en collaboration avec la Cité des Métiers de Namur. Sur l'année académique, la séance sur le métier d'enseignant.e a été organisée une fois.

- ✓ **Atelier virtuel de sensibilisation à destination des parents « Comment aider mon ado à s'orienter ? »** : à destination des parents ayant au moins un enfant inscrit en 5^e ou 6^e secondaire, cet atelier a pour objectifs de présenter le contexte d'orientation, d'informer sur les influences familiales possibles dans le choix d'orientation d'un jeune, de proposer un moment d'échange et de partage autour des inquiétudes et réflexions liées à l'orientation et d'outiller les parents pour guider leur(s) enfant(s) à faire un choix d'études. L'atelier est organisé et animé en collaboration avec la Cité des Métiers de Namur et le CEFO de Namur. Sur l'année académique, il y a eu une seule séance.

3.1.3. Réseau collaboratif

Participation à des groupes de travail reliés à la Cité des Métiers de Namur

Le conseiller participe à différentes réunions de travail au sein de la Cité des Métiers de Namur et relatives à l'enseignement supérieur, dont :

- Séance d'informations sur les mises à jour du décret paysage, à destination des conseillers
- Séance d'informations sur les ateliers d'orientation du pôle, à destination des conseillers
- Séance d'informations sur l'atelier d'orientation Parents, à destination des conseillers

Participation à la semaine de l'emploi Namur

Le conseiller était présent lors de la journée du 6 décembre « Montez en compétences, participez au salon de l'insertion et de la formation professionnelle » dans le cadre de la semaine de l'emploi de Namur. Il répondait aux demandes d'informations et d'orientation reliées à l'enseignement supérieur de plein exercice au sein du pôle.

Participation au salon aux professions d'Infor Jeunes

Le conseiller était présent lors du salon aux professions organisé par Infor Jeunes pour répondre aux demandes d'informations et d'orientation reliées à l'enseignement supérieur au sein du pôle.

3.1.4. Préparation et rédaction du futur projet FSE +

Dans le cadre d'un appel à projet complémentaire FSE +, le pôle académique de Namur a co-construit avec les autres pôles académiques le futur projet portant le nom de FORIES – Forum Orientation Enseignement Supérieur. Constitué de thématiques communes, l'objectif de ce forum vise à :

- développer l'orientation tout au long de la vie,
- créer des synergies entre les acteurs de l'orientation de l'enseignement supérieur,
- partager des pratiques et des outils conçus par les acteurs du supérieur.

Les activités réalisées dans le cadre de ce futur projet se répartissent en deux axes :

- La transition secondaire-supérieur : implique une double réflexion sur soi et sur l'éventail des formations, professions et évolutions sectorielles (tels les STEM) ou de transitions sociétales.
- Étudiants en cours d'études supérieures : les activités collectives d'information, d'orientation ou de réorientation.

Plus spécifiquement, il y a une intention de développer un événement relié l'orientation dont l'objectif serait de présenter aux futurs étudiants les métiers auxquels mène l'enseignement supérieur. Cette action, par l'approche métiers, permettrait une rencontre entre des professionnels de nombreuses catégories de métiers et des élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire de la région. En préparation à cet événement, un dispositif d'activités collectives pourrait être organisé pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers auxquels mène l'enseignement supérieur, à travers des témoignages riches et des activités collectives. Ces activités permettraient, entre autres, d'apporter un regard neuf sur les métiers, de répondre à des questions précises ou encore de casser certains stéréotypes.

Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA (Accompagnement au Développement de ton Avenir)

Ce projet réunit l'ensemble des Pôles académiques de concert avec l'ARES et le cabinet de la Ministre Glatigny en vue de concevoir un outil d'orientation pour les élèves de 4e,5e et 6e secondaires de toute la FW-B. Cet outil permettra de renforcer leur préparation aux transitions post-secondaires dont la transition vers l'enseignement supérieur.

3.1.5. Objectifs

- Développer un outil d'orientation formative et non contraignante commun à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour tout jeune qui désire s'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation en ce compris les enseignants

3.1.6. Pilotage

Le pilotage s'effectue sous la direction du Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur assisté par un expert-chercheur de l'ARES. Il a pour mission de/d'

- organiser les groupes de développement à mettre en place,
- organiser la répartition des expertises,
- arbitrer les questions bloquantes,
- répartir les tâches, ...

Un comité de pilotage a été mis en place et est présidé par le Cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur.

Composition :

2 représentants de la Ministre de l'Enseignement supérieur ; 2 représentants de l'ARES au maximum ; 2 représentants de la DGESVR au maximum ; 2 représentants des Pôles au maximum ; 2 représentants de l'équipe projet ; un représentant du chantier 4 du Pacte ; Tout autre expert que le comité jugera opportun d'inviter

Missions principales :

Ce comité s'assure de la bonne avancée des 7 missions/Workpackages du projet tout en garantissant le respect et la bonne atteinte des quatre objectifs transversaux du projet :

1. S'assurer que l'outil permette une orientation plus éclairée du jeune vers l'enseignement supérieur (une meilleure connaissance de soi et des exigences de l'enseignement supérieur)
2. S'assurer que l'outil fournisse des feedbacks constructifs et bienveillants permettant une meilleure préparation à l'enseignement supérieur
3. Mieux équiper les acteurs et actrices de l'enseignement secondaire à la gestion de l'orientation vers l'enseignement supérieur
4. S'assurer que l'outil reste un outil formatif et ne devienne pas un outil prédictif essayant d'évaluer les chances de réussite du jeune dans différents programmes

En accord avec les pilotes, les pôles académiques ont convoqué des experts académiques, technopédagogues, experts informatiques ou tout autre expert interne désigné par son établissement membre ou expert externe désigné à l'issue d'une procédure de marché public.

Le WP 3 - confié au Pôle Namur- consiste en la création de questions sur les variables motivationnelles.

3.1.7. Missions réalisées par le Pôle académique de Namur – Pilotage central, pilote et copilote du WP3 - entre 2022 et septembre 2023

- Participation aux réunions de pilotage à l'ARES au nombre de 5
- Gestion des aspects administratifs et financiers du WP3
- Engagement à la suite d'une décision du Conseil d'administration du Pôle (31/03/23) d'un pilote, Vincent La Paglia et d'un Copilote Charles Wéry en vue d'assurer que la mission du WP3 soit menée à bien conformément aux exigences du projet et dans le respect des échéances. Et plus précisément : le Pilote et le copilote ont :
 - o identifié les profils nécessaires au bon déroulement de la mission (en ce compris le besoin d'éventuelles d'expertises externes)
 - o estimé le matériel nécessaire pour mener à bien la mission
 - o veillé à avoir des expertises de différents pôles dans le groupe de travail
 - o coordonné le groupe de travail (organisation et planification des réunions, création d'un planning de travail, contribution aux avancées,...).
 - o fait remonter les questions bloquantes auprès du pilotage général.
 - o fait état de l'avancement de la mission auprès du comité de pilotage.
 - o remis les premiers rapports et autres comptes rendus d'avancement au pilote

Les chefs de projets du PAN sont mandatés dans 3 WP respectifs en tant qu'experts.

4. Enseignement supérieur inclusif

Réflexion, échanges et élaboration d'outils communs

La Chambre de l'Enseignement supérieur inclusif s'est réunie à huit reprises durant l'année 2022-2023. Elle comprenait systématiquement une communication de la présidente et de la coprésidente dont les informations émanaient de la CESI de l'ARES. Elle constitue un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein des établissements du pôle, conformément aux missions définies par le décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif. En janvier 2023, la chambre s'est agrandie : plusieurs membres d'Institutions qui n'étaient pas encore représentées l'ont intégrée. Les travaux du 2e quadrimestre ont été orientés principalement sur l'organisation d'une journée de sensibilisation à l'inclusion organisée par la HEAJ le 05 octobre prochain.

5. Entrepreneuriat étudiant

Incubateur étudiant LinKube

Le pôle a poursuivi son travail de collaboration avec l'incubateur étudiant LinKube. Les représentants des établissements ont participé aux réunions du comité stratégique de LinKube et aux comités de sélection.

Pour cette 8e année du dispositif, le comité de sélection LinKube s'est réuni à trois reprises afin de statuer sur les demandes d'accès à l'incubateur étudiant.

6. Le Pôle comme bassin de vie pour les étudiants et le personnel

Soutien psychologique aux étudiants

6.1.1. Suivi individuel

Afin de renforcer et d'élargir les aides et services organisés par les établissements du Pôle - tous les établissements du pôle de Namur ne disposent pas d'un service psychosocial de première ligne pouvant accueillir les étudiants en situation de stress, d'anxiété ou de souffrance psychologique – et ce en particulier dans le contexte post crise sanitaire, le Pôle de Namur a proposé l'offre d'un soutien psychologique de 1^{re} ligne gratuit pour les étudiants de tous les établissements membres du Pôle à raison d'un jour par semaine durant le Q2 en collaboration avec une psychologue indépendante, Clémence Lejoly. Cette collaboration a permis d'offrir des entretiens individuels gratuits aux étudiants des établissements du pôle, sur rendez-vous.

Partage d'infrastructures et services aux établissements

La collaboration des établissements membres du pôle concernant l'accès aux bibliothèques et infrastructures média a été mise en œuvre lors de la session d'examens de janvier et de juin.

Étude de nouveaux projets

Dans le domaine de la vie étudiante, le Conseil d'administration a décidé de créer la Commission Vie Etudiante. Une cartographie de l'existant et des besoins va être menée au Q1 2023 auprès des étudiants et auprès des responsables des conseils étudiants. Elle prendra forme en janvier 2024.

7. Collaborations ente les membres du pôle

Afin de renforcer les collaborations entre les membres et de réduire les situations de redondance dans l'organisation des enseignements, le pôle promeut les collaborations entre ses membres dans le cadre de demandes de nouvelles habilitations en co-organisation ou en co-diplomation.

Les membres du pôle collaborent également dans le cadre de la mise en place de programmes de formations en horaire décalé, en alternance ou dans le cadre de la formation tout au long de la vie dans le cadre de l'asbl Form@Nam.

COMMUNICATION

1. Stratégie de communication

Élaborée en 2019, la stratégie de communication est toujours appliquée par la chargée de communication. Trois des quatre axes de communication définis, c'est-à-dire l'information, la sensibilisation et la communication, ont été mis en avant régulièrement sur les différents canaux de communication.

Depuis mars 2023, le temps de travail de la chargée de communication est passé d'un mi-temps à un temps partiel de 70%. De ce fait, outre des nouvelles missions liées à de l'administration interne, ce temps de travail supplémentaire lui a permis de rencontrer les directions et les responsables communication des 14

établissements du Pôle. Accompagnée de la directrice du Pôle, la chargée de communication a pu recueillir les besoins et les attentes en matière de communication et de visibilité des établissements.

Ces rencontres ont également permis de mettre l'accent sur une problématique au sein de certains établissements, le manque de projets dans la commission « Vie Étudiante ». Par conséquent, un.e coordinateur.trice sera engagé.e à hauteur d'un mi-temps pour gérer celle-ci. Une première réunion consacrée à la conception d'une cartographie de l'existant et des besoins en matière de vie étudiante au sein des institutions du Pôle sera organisée dès novembre 2023.

2. Outils de communication

2.1 Développement et mise à jour du site Web

Le site web du Pôle académique a été régulièrement mis à jour concernant les informations sur les membres, les activités organisées par le Pôle et les outils d'orientation.

Depuis 2023, le site est réorganisé de manière plus lisible et plus claire. La chargée de communication a l'ambition de refondre celui-ci en profondeur avec l'aide d'un technopédagogue compétent en développement de site web.

2.2 Supports de communication

Des supports de communication (affiches, flyers, brochures et programmes,) ont été réalisés pour la promotion des différentes activités organisées par le Pôle. Début 2023, une nouvelle brochure détaillant les missions du Pôle académique a été réalisée dans le but de la distribuer aux membres du personnel des établissements.

Des mailings ont été créés pour chaque activité et ont été transmis aux responsables de la communication et secrétariats des établissements membres du Pôle. Cette procédure permet d'informer leurs membres du personnel et leurs étudiants, selon le public cible de l'activité.

Lors de l'année 2022-2023, des goodies ont été réalisés à l'effigie du Pôle et ont été distribués lors de la Journée Pédagogique du Pôle, organisée au deuxième quadrimestre de l'année académique. Cette nouvelle initiative tend à rendre visible le Pôle auprès des membres du personnel des établissements, des partenaires, mais également des futurs collaborateurs extérieurs à la province de Namur.

Par conséquent, les goodies seront listés et réalisés chaque année en début d'année académique et seront proposés à chaque activité et événement dédiés aux enseignants et étudiants, ou au démarrage des dispositifs d'aide à la réorientation à destination des étudiants.

2.3 Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle

Depuis décembre 2020, le Pôle édite une newsletter mensuelle où celle-ci présente une synthèse des activités organisées par la Pôle, l'agenda des activités et événements à venir, ainsi que les actualités des établissements membres et des partenaires. Le but de cette newsletter est d'informer les membres et de créer du lien entre les membres du personnel des établissements du PAN. Par conséquent, une veille assidue des site web et réseaux sociaux des établissements et partenaires du pôle est réalisée quotidiennement.

En juin 2023, la newsletter du Pôle comptait 454 abonnés, soit 4 % d'augmentation. Le taux d'ouverture de celle-ci par ses abonnés a légèrement augmenté. En moyenne, en 2022-2023, 31,78 % des abonnés ont ouvert la newsletter (29,59% en 2021-2022).

Ce constat est visible également pour les clics : en moyenne, en 2022-2023, 5,3% des abonnés ont cliqué sur les liens dans la newsletter (3,85 % en 2021-2022). Un des objectifs de l'année écoulée était d'augmenter le nombre d'abonnés et l'augmentation des clics sur les articles et actualités.

À l'avenir, par le biais de ce canal de communication, le Pôle cherche à apporter de la nouveauté au niveau du visuel. Avec l'aide du futur technopédagogue spécialisé dans la conception de visuels et de montages vidéo, la

chargée de communication se penchera à nouveau sur une stratégie pour rendre la newsletter plus efficace, plus tendance et ainsi attirer davantage et fidéliser les lecteurs.

2.4 Animation des réseaux sociaux

Chaque semaine, la chargée de communication établit un planning des publications sur les réseaux sociaux. Une veille des canaux de communication des 14 établissements du Pôle et des partenaires (Form@Nam, la Cité des Métiers de Namur, l'ARES...) est réalisée afin de partager un maximum les informations pertinentes à destination des enseignants et des étudiants du Pôle académique. De plus, nous partageons des informations intéressantes aux yeux des structures académiques extérieures à la province de Namur. De cette manière, l'axe « Information » du plan stratégique de la communication est respecté.

Les axes « Sensibilisation » et « Communication » sont également validés par des publications liées aux missions, projets et activités à destination des enseignants et des étudiants organisés par le Pôle. Chaque semaine, une à deux publications mettent en avant une mission, un projet ou une activité.

2.4.1 Facebook

En août 2023, la page Facebook du Pôle académique de Namur compte 1981 likes et 2309 abonnés. En juin 2022, la page Facebook comptait 1809 likes et 2046 abonnés. Comparé à l'année 2022, la communication sur Facebook touche toujours plus de femmes que d'hommes. À ce jour, 34,4% de l'audience est masculine et 65,6% féminine. Cependant, les catégories 25-34 ans et 35-44 ans sont les plus touchées par les publications que les 18-24 ans. Selon les rapports donnés par Facebook, les publications touchent la province de Namur, cible géographique du pôle, ainsi que la région de Charleroi, la région liégeoise et la région bruxelloise. Le nombre d'utilisateurs touchés par la page Facebook est passé 134.412 de 136.963 en une année, soit une petite augmentation de 5,37%. En 2022, l'augmentation était de 35%.

Pour créer davantage de liens avec les étudiants, le Pôle a partagé les activités et actualités dans plusieurs groupes Facebook. Ceux-ci rassemblent les étudiants par faculté, par établissement d'enseignement supérieur ou par centre d'intérêt. Cette technique permet une meilleure visibilité du PAN auprès des étudiants.

2.4.2 LinkedIn

La page LinkedIn du Pôle académique de Namur a également été alimentée à raison, d'en moyenne, un post par semaine. Ce réseau social est davantage dédié au monde professionnel et aux partenaires du Pôle. Nous publions à propos des diverses activités organisées à destination des enseignants et conseillers pédagogiques. Les offres d'emploi des membres du pôle et partenaires sont également partagées. La page compte actuellement 672 abonnés, soit 216 de plus qu'en 2022 (414 en 2022) et 390 de plus qu'en 2021 (282 en 2021).

À ce jour, 28% des abonnés travaillent dans le secteur de l'enseignement supérieur (32% en 2022); 10,6% dans l'administration publique (10% en 2022); 6,5% dans la formation professionnelle et le coaching (7% en 2022); 4,3% dans le domaine des études/recherches (4% en 2022); 5,3% dans l'administration scolaire et universitaire (4% en 2022); 2% dans les technologies et services de l'information ; et 1,5% dans les hôpitaux et centres de soins (2% en 2022).

Sur LinkedIn, 96% des abonnés se trouvent en Belgique : 29,9% dans la région de Namur ; 24,6% dans la région de Bruxelles-Capitale ; 4,5% dans la région de Charleroi ; 8% dans la région de Liège et 2% dans la province du Luxembourg.

2.4.3 Instagram

Le compte Instagram du Pôle académique de Namur est destiné aux actualités et informations du Pôle et des établissements membres concernant les étudiants. En moyenne, trois publications sont publiées par semaine. En septembre 2023, la page Instagram pole.denamur comptait 542 abonnés (contre 362 en mai 2022 et 188 en juin 2021).

Le compte Instagram du Pôle touche davantage les femmes (60% de femmes et 40% d'hommes). Les abonnés sont 19,5% dans la catégorie des 18-24 ans ; 31,2% dans la catégorie des 25-34 ans ; et 22,6% dans la catégorie des 35-44 ans. 79,7% des abonnés sont en Belgique, dont 18,6% dans la ville de Namur.

Fin 2023, la chargée de communication du Pôle suivra une formation dans le but de créer une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux et, par conséquent, améliorer sa visibilité.

2.5 Budget de la communication sur les réseaux sociaux

Durant cette année académique, deux publications sur les réseaux sociaux ont été boostées, c'est-à-dire une sur LinkedIn et une sur Facebook. Elles ont été sponsorisées pour un montant total de 100 euros afin d'attirer plus de visiteurs sur le site web du Pôle et d'augmenter la visibilité des activités proposées aux étudiants et enseignants. Les publications boostées n'étaient pas une priorité dans la stratégie 2022-2023. De ce fait, ce budget a diminué par rapport à 2022 qui s'élevait à 350 euros.

GOVERNANCE

1. Assemblée générale

Les comptes de l'ASBL pour l'exercice 2022 et le budget prévisionnel 2023 ont été approuvés par l'Assemblée générale en date du 31 mai 2023.

2. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'ASBL s'est réuni à cinq reprises durant l'année académique 2022-2023 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

3. Commissions et groupes de travail

Au cours de l'année académique 2022-2023, le CDES, la CMI, la ChESI, ainsi que les quatre groupes de travail « Coup de pouce », l'équipe ReBOND, le groupe de travail « Aide à la réussite » et le groupe de travail « Durabilité » se sont réunis à plusieurs reprises afin de poursuivre leurs travaux et pour d'autres de les ébaucher.

2.6 Planification des commissions 23-24

7 commissions ont été planifiées, leur cadre a été défini ou redéfini lors de la mise au vert en août 23 ainsi que les missions respectives des coordinateurs et des membres.

2.6.1. Le Centre Didactique de l'Enseignement Supérieur (CDES)

Conformément à l'[article 148 du Décret « Paysage »](#), le CDES a pour mission de conseiller, de former et d'encadrer les enseignants principalement en charge des étudiants de première année du premier cycle.

Composé de représentants des Institutions membres du Pôle. Il a pour missions de/d' :

- encourager et valoriser le partage et la mise en commun d'expériences pédagogiques
- développer des activités pédagogiques à la recherche d'innovation en évitant les redondances

- veiller à la poursuite de collaborations avec d'autres commissions du Pôle, la CATR (Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite) et la ChESI (Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif), dans une perspective de soutien à la réussite et à l'inclusion des étudiants
- favoriser les synergies entre les institutions d'autres pôles académiques

Le CDES promeut entre autres :

- l'organisation de Journées pédagogiques à destination des enseignants des établissements membres
- les groupes de réflexion pédagogique pour les enseignants des établissements membres

2.6.2. La Chambre de l'enseignement Supérieur inclusif (ChESI)

Conformément à l'article 30 du Décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014, la ChESI poursuit les missions suivantes :

- coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif dans les établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle académique
 - collaborer avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif
 - statuer, en l'absence d'accord, sur la demande de modification du plan d'accompagnement individualisé dans un délai de 10 jours ouvrables
 - présenter un rapport annuel à la CESI au plus tard pour le 15 novembre
- Elle ambitionne également de :
- proposer un lieu d'échanges et de partages dans le domaine de l'Enseignement supérieur inclusif entre acteurs de terrain
 - proposer un ou plusieurs livrable(s) commun(s) à destination des acteurs de l'enseignement supérieur

2.6.3. La Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite (CATR)

Elle rassemble les acteurs de terrain dans les domaines de la transition secondaire-supérieur et de l'aide à la réussite. Ses membres sont des coordinateurs ou relais de services d'aide à la réussite (SAR), des accompagnateurs pédagogiques, des coordinateurs pédagogiques,... issus d'établissements du Pôle académique de Namur.

La CATR a pour missions de :

- proposer un lieu d'échange et de partage de pratiques dans le domaine de l'aide à la réussite (méthodologie, remédiations, propédeutique, tutorats, ...) entre acteurs de terrain
- créer des outils communs d'aide à la réussite
- faciliter la transition secondaire-supérieure via la création d'outils à destination des enseignants (projet « Coup de pouce »)
- promouvoir les outils développés par la commission dans les établissements du Pôle académique de Namur et dans les établissements d'enseignement secondaire

2.6.4. La Commission Mobilité Internationale (CMI)

Elle est composée des responsables mobilité des établissements du Pôle académique de Namur. Elle a pour missions de/d' :

- définir la politique de promotion de la mobilité internationale au sein du Pôle
- définir la politique de développement de partenariats internationaux et de collaborations du Pôle
- assurer l'implémentation et le suivi des activités de promotion de la mobilité IN et OUT du Pôle
- organiser des cours de langues et des activités culturelles afin d'améliorer l'intégration des étudiants internationaux dans la province de Namur

Chaque année, la commission organise les "Integration Weeks" et les "Integration Days" pour les étudiants internationaux qui viennent étudier dans un des établissements d'enseignement supérieur du Pôle.

2.6.5. La Commission Orientation et Information (COI)

La COI est un espace de travail et de rencontre entre les établissements membres du PAN. Elle a pour missions de/d' :

- rassembler les personnes en charge de l'orientation et de l'information au sein des 14 établissements du PAN
- accompagner le PAN dans la définition de ses projets et de traiter des thématiques axées sur l'information aux études et sur l'orientation
- réfléchir à l'articulation et à la complémentarité des actions du Pôle et des établissements membres
- développer des outils d'orientation et d'information, des actions et des ressources destinés aux futurs étudiants
- favoriser le partage d'expériences et le transfert d'informations en lien avec les études et les outils développés par l'ARES

2.6.6. La Commission RéOrientation (CRéO)

Elle se compose des membres des établissements du Pôle académique de Namur. Elle a pour missions de/d' :

- faire évoluer les dispositifs, activités, outils développés à l'intention des étudiants, inscrits dans un établissement du Pôle, qui se questionnent sur leur orientation
- accompagner ces étudiants dans leur processus de réorientation
- mettre en œuvre les dispositifs de (ré)orientation :
 - le dispositif MAP (Mise au Point) aide les étudiants à faire le point sur leur choix actuel de formation, sur eux-mêmes et sur les possibilités qui s'offrent à eux grâce à des ateliers et entretiens individuels. Le dispositif est mis en place de la mi-novembre à la mi-décembre
 - la formation ReBOND propose aux étudiants qui arrêtent leurs études un programme pour réussir leur réorientation. Deux sessions sont organisées au deuxième quadrimestre.

2.6.7. La Commission Vie Etudiant (CVE) : à venir

4. Équipe de l'ASBL PAN

En année académique 2022-2023, l'équipe du Pôle était composée de :

- Lise Abramczyk : chargée de communication (0,7 ETP – CDI)
- Gentiane Boudrenghien : conseillère en (ré)orientation (1 ETP - CDI)
- Julien Coquel : conseiller en orientation (0,5 ETP – CDI du 01/01/2023 au 31/08/2023– 0,5ETP CDI du 01/09/2023 au 31/12/2023)
- Anne-Catherine Vieujean : directrice (1 ETP – CDI depuis le 01/12/2022)
- Clémence Lejoly : psychologue indépendante (collaboration du 01/02/2022 au 30/06/2023)
- Nathalie le Maire : conseillère pédagogique pour le projet « Coup de pouce » (0,5 ETP – CDI)
- Amélie Cocinas Garcia : conseillère pédagogique pour le CDES (0,2 ETP – contrat du 15/08/23 au 30/06/24) - prestataire

- Jérôme Foguette : technopédagogue - aide conception visuels du Pôle (0,1 ETP – contrat du 15/08/23 au 30/06/24) - prestataire